



PRÉFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE VAISON-LA-ROMAINE

Une enquête publique sera ouverte sur la demande présentée par Monsieur Ludovic BAUER, directeur de la **SOCIETE LA PROVENCALE**, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter **une blanchisserie industrielle** située ZA de l'Ouvèze, 84110 VAISON LA ROMAINA, répertoriée dans la nomenclature des installations classées sous les rubriques :2340-1 : blanchisserie, laverie du linge à l'exclusion du nettoyage à sec (la capacité de lavage de linge étant supérieure à 5t/j) et 2910-A2 : installation de combustion (La puissance thermique maximale de l'installation étant supérieure à 2 MW, mais inférieure à 20 MW).

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Sébastien LOPEZ, responsable d'exploitation de la société LA PROVENCALE.

L'enquête publique se déroulera du
LUNDI 22 OCTOBRE 2012 AU VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012 inclus

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant l'étude d'impact, un résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale, sera déposé à la mairie de VAISON LA ROMAINA, 6 cours Taulignan où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13h30 à 17 h 00.

Le public pourra consigner ses observations, propositions ou contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les envoyer par courrier postal au commissaire enquêteur en mairie ou par courrier électronique à ddpp@vaucluse.gouv.fr.

Le résumé non technique des études d'impact et de dangers, l'avis de l'autorité environnementale et le présent avis sont insérés sur le site internet de la préfecture de Vaucluse www.vaucluse.gouv.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur Monsieur Jean-Luc CAILLAUD, ingénieur, ou sa suppléante Madame Geneviève GUIGNOT, expert agricole et foncier, sera présent à la mairie de VAISON LA ROMAINA, afin de recevoir les observations du public, aux dates et heures ci-après :

lundi 22 octobre 2012 de	9 h 00 à 12 h 00	mardi 13 novembre 2012 de	9 h 00 à 12 h 00
mercredi 31 octobre 2012 de	14 h 00 à 17 h 00	vendredi 23 novembre 2012 de	14 h 00 à 17 h 00
jeudi 8 novembre 2012 de	9 h 00 à 12 h 00		

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, en mairies de Vaison-la-Romaine, Saint-Marcelin-les-Vaisons et Crestet, à la direction départementale de la protection des populations - cité administrative AVIGNON et sur le site internet de préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr).

Le Préfet de Vaucluse statuera sur l'autorisation sollicitée soit par un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, soit par un arrêté de refus.

Le présent avis sera affiché en mairie de Vaison-la-Romaine, sur les lieux de la réalisation du projet et sur le site internet de la préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr).